|  |  |
| --- | --- |
|  | Le directeur d’école de NOM et adresse de l’établissement scolaire àMadame, monsieur…Adresse |

Colmar, le

Madame, monsieur,

Il a été porté à ma connaissance que votre fille/votre fils (Nom et Prénom) a manqué la classe du… au…

L’assiduité scolaire est une condition déterminante de la réussite de votre enfant. Elle est inscrite à l’article L511-1 du code de l’éducation et dans le règlement intérieur de l’école dont vous avez connaissance.

Je vous prie de prendre contact avec l’école, dès réception de ce courrier, pour régulariser sans attendre cette absence.

En cas d’absence de dialogue de votre part, je serai dans l’obligation d’en informer l’inspecteur de l’éducation nationale. Vous vous exposerez alors à un signalement au procureur et à des sanctions pénales, notamment une amende de 750€, prévue pour les contraventions de 4ème classe (article R624-7 du code pénal).

Veuillez croire, madame, monsieur, à l’assurance de ma considération distinguée.

NOM + Prénom

Signature du Directeur d’école

Copie :

- IEN de circonscription